

0110019L
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT JACQUES RUFFIE
ESPLANE FRANCOIS MITTERRAND
11303 LIMOUX CEDEX
Tel : 0468310508

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 13/03/2023

Réuni le : 30/03/2023

Sous la présidence de : Carole Hasslauer

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

le conseil d'administration donne son accord au chef d'établissement pour la signature de la convention conclue entre le lycée et l'"afcc-occitanie". Convention en PJ

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	21
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0